

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2022-009

Date de convocation : **31 janvier 2022**

Nombre de délégués en exercice : **26**
Nombre de membres présents : **19**
Nombre de membres votants : **20**

L'an deux mille vingt-deux, le **7 FEVRIER** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle des fêtes de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, MARTIN, GIORGIO, PASCUAL, BURLET, BAREILLE, BOBICHON, COQUARD, BOICHON, GROSSIORD, BOUKACEM, LHOPITAL, LIOT.

Mmes MARCILLIERE, MABON, REVOL, NEVEU, LAFONT.

Pouvoir de M. MOREL à M. BAREILLE

Secrétaire de séance : M. COQUARD

Objet : Effacement de dettes

Monsieur le Président indique qu'à la suite de divers jugements, transmis par la Trésorerie, constatant l'insuffisance d'actif ou ordonnant l'effacement de dettes, il y a lieu d'acter l'émission d'un mandat d'un montant total de 8 391.89 €.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

Prend acte de l'émission d'un mandat pour créances éteintes au compte 6542 pour un montant de 8 391.89€.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

*Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le*

Le Président

Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 14/02/2022

Application agréée E-legalite.com